

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE SALON DE PROVENCE situé sur la commune de SALON DE PROVENCE.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Pomme (VARIÉTÉ GOLDEN DE PRÉFÉRENCE/ 150 GRAMMES PAR FRUIT ENVIRON SI PROPOSITION D'UNE AUTRE VARIÉTÉ MERCI DE L'INDIQUER EN SPÉCIFICITÉ NOTER AUSSI LE GRAMMAGE DE LA POMME PROPOSÉE MERCI) certifié Bio ou équivalent 327Kg (réponse le 22/03/2023 au plus tard) – Livraison le : 29/03/2023 - 7 jours de délai de livraison

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Adresse de livraison : CUISINE CENTRALE de Salon de Provence - 780 avenue Ventadouro - ZI de la Gandonne - 13300 SALON DE PROVENCE Horaires de livraison : 7h30 - 11h00 Contact privilégié MAGASIN : 04.90.53.74.94

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (--) – 30%
- Prix (--) – 30%
- Qualité du produit (fraicheur) (--) – 20%
- traçabilité (--) – 20%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COMMUNE DE SALON DE PROVENCE
- Cuisine centrale Mairie de Salon de Provence
- 780 av Ventadouiro - ZI de la Gandonne
- 13300 SALON DE PROVENCE
- Responsable des achats : KEVIN ROULANT
- Téléphone : 04 90 53 74 94
- Courriel : commande.cuisine@salon-de-provence.org

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Tribunal administratif de Marseille